

Glossaire

Accès direct, n. m.

Mode d'écriture ou de lecture de [données](#) se faisant au moyen d'adresses qui repèrent leur emplacement.
Anglais : direct access, random access.

Accès séquentiel, n. m.

Mode d'écriture ou de lecture de [données](#), effectuées en suivant un ordre préétabli de rangement.
Anglais : serial access.

Afficher, v. (*projet d'arrêté*)

Faire apparaître des [informations](#) sur un écran.
Note : Cette définition complète celle de l'arrêté de l'informatique du 22 décembre 1981.
Anglais : to display.

Agenda électronique, n. m. (*projet d'arrêté*)

Voir : [Organiseur](#).

Algorithmique, n. f.

Étude de la résolution de problèmes par la mise en oeuvre de suites d'opérations élémentaires selon un processus défini aboutissant à une solution.
Anglais : algorithmics.

Amorce, n. f. (*projet d'arrêté*)

Programme nécessaire à la mise en marche d'un [ordinateur](#), et exécuté à chaque mise sous tension ou réinitialisation.
Anglais : boot.

Amorcer, v. (*projet d'arrêté*)

Mettre en marche un [ordinateur](#) en provoquant l'exécution de l'[amorce](#).
Anglais : to boot.

Antémémoire, n. f.

[Mémoire](#) très rapide destinée à accélérer l'accès aux [données](#) les plus fréquemment utilisées.
Anglais : cache memory, cache storage.

Anticrénelage, n. m. (*projet d'arrêté*)

Technique d'élimination du [crénelage](#) qui consiste à lisser les lignes et les contours d'une image.
Voir aussi : [crénelage](#).
Anglais : antialiasing.

Appariement de formes, n. m.

Mise en correspondance de [formes](#) selon un ensemble prédéfini de règles ou de critères.
Synonyme : [filtrage](#), n. m.
Anglais : pattern matching.

Ardoise électronique, n. f.

[Ordinateur portable](#) sans clavier dans lequel les [données](#) sont entrées par saisie directe sur l'écran.
Anglais : notepad computer.

Arrière-plan (d'), loc. adj.

Qualifie un traitement qui est exécuté lorsque les ressources ne sont pas affectées à un programme en [temps réel](#) ou à des programmes prioritaires.
Anglais : background.

Article, n. m.

Groupe de [données](#) associées, constituant une unité élémentaire.
Synonyme : enregistrement logique, n. m.

Autodocumenté, adj. (*projet d'arrêté*)

Qualifie une réalisation [informatique](#) dont la documentation, intégrée au programme, peut être consultée directement sur écran.
Anglais : self documented.

Autonome, adj. (*projet d'arrêté*)

Se dit d'un [matériel](#) lorsqu'il fonctionne indépendamment de tout autre.
Notes :

1. Le terme anglais *offline* peut également être traduit par **déconnecté** ou **indisponible**.
2. Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 22 décembre 1981 (J.O. du 17/01/82).

Anglais : off-line, offline.

Banque de données, n. f.

Ensemble de [données](#) relatif à un domaine défini des connaissances et organisé pour être offert aux consultations d'utilisateurs.
Anglais : data bank.

Base de connaissances, n. f.

Partie d'un [système expert](#) contenant l'ensemble des [informations](#), en particulier des règles et des faits, qui constituent le domaine de compétence du système.

Anglais : knowledge base.

Base de données, n. f.

Ensemble de [données](#) organisé en vue de son utilisation par des programmes correspondant à des applications distinctes et de manière à faciliter l'évolution indépendante des [données](#) et des programmes.

Anglais : data base.

Bit, n. m.

[Information](#) représentée par un symbole à deux valeurs généralement notées 0 et 1, associées aux deux états d'un dispositif.

Anglais : bit.

Bloc, n. m. (*projet d'arrêté*)

Groupe de [données](#) enregistré ou transmis globalement indépendamment de son contenu.

Anglais : block.

Bogue, n. f.

Défaut de conception ou de réalisation se manifestant par des anomalies de fonctionnement.

Anglais : bug.

Boule de commande, n. f.

Boule qui, par rotation dans son logement, permet de déplacer sur l'écran d'une [visu](#) un curseur et d'en relever à volonté les coordonnées.

Anglais : trackball, rolling ball.

Bureautique, n. f.

Ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le traitement et la communication de la parole, de l'écrit et de l'image.

Bus, n. m.

Dispositif non bouclé destiné à assurer simultanément les transferts d'information entre différents sous-ensembles d'un système informatique selon des spécifications physiques et logiques communes.

Anglais : bus.

Cadre, n. m.

Structure de [données](#) permettant de décrire les connaissances relatives à une entité, sous forme d'un ensemble d'attributs et de procédures liées à ces attributs.

Synonyme : [schéma](#), n. m.

Anglais : frame.

Calcul intensif, n. m. (*projet d'arrêté*)

Ensemble des techniques et des moyens destinés à traiter des applications complexes en faisant appel à des [ordinateurs](#) spécialisés dans le traitement rapide de gros volumes de [données](#) numériques.

Anglais : supercomputing.

Calculatrice, n. f.

Calculatrice électronique de petite dimension.

Clicher, v.

Recopier le contenu, à un instant déterminé, de tout ou partie d'une [mémoire](#) sur un autre support.

Note : Par extension, le nom correspondant pourrait être **cliché** ou **cliché-mémoire**.

Anglais : to dump.

Cliquer, v. tr. (*projet d'arrêté*)

Enfoncer et relâcher le bouton-poussoir d'une [souris](#) ou d'un autre dispositif destiné à déplacer un repère sur un écran.

Anglais : to click.

Codet, n. m.

Groupe d'éléments représentant, selon un code, une [donnée](#) élémentaire.

Note : *Codet* est destiné à remplacer des expressions telles que *combinaison de code* ou *mot de code*. Le terme **code** désigne en effet l'ensemble des règles de représentation des [données](#) élémentaires par des *codets*. Par exemple, selon le code Morse, les caractères et différentes fonctions sont représentés par des *codets* qui sont des groupes de points et de traits.

Anglais : code element.

Compatibilité, n. f.

Qualité d'un [matériel](#) ou d'un [logiciel](#) conforme aux règles d'[interface](#) d'un système informatique défini, et dont l'introduction n'altère pas les conditions de fonctionnement de ce système.

Configurer, v. tr. (*projet d'arrêté*)

Définir les sous-ensembles constituant un [matériel](#) ou un [logiciel](#), ou agir sur leurs paramètres pour en assurer la mise en oeuvre.

Connectabilité, n. f. (*projet d'arrêté*)

Aptitude d'un équipement [informatique](#) à fonctionner dans un réseau donné du fait de ses caractéristiques [matérielles](#) et [logicielles](#).

Anglais : connectivity.

Connexion, n. f. (*projet d'arrêté*)

Procédure permettant à un utilisateur de se mettre en relation avec un système [informatique](#) et, si nécessaire, de se faire reconnaître de celui-ci.

Anglais : log in, log on.

Connexité, n. f. (*projet d'arrêté*)

Propriété d'un réseau de [téléinformatique](#) dans lequel il est toujours possible de relier directement ou indirectement deux équipements quelconques.

Note : Le terme *connectivité* est déconseillé.

Anglais : connectivity.

Coprocasseur, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Processeur](#) complémentaire d'un [processeur](#) principal, spécialisé dans l'exécution plus performante d'un jeu particulier d'[instructions](#).

Anglais : coprocessor.

Courtier, n. m.

Intermédiaire entre [serveurs](#) et utilisateurs, assistant ces derniers pour le choix et la consultation des [banques de données](#).

Anglais : broker.

Crénelage, n. m. (*projet d'arrêté*)

Effet visuel indésirable provoqué par la définition insuffisante d'une image ou par un [filtrage](#) inadéquat des contours d'objets, et qui prend habituellement la forme de dentelures et de contours brisés.

Voir aussi : [anticrénelage](#).

Anglais : aliasing.

Déboguer, v. tr.

Éliminer les [bogues](#).

Terme associé : débogage.

Anglais : to debug.

Débogueur, n. m.

Programme d'aide à l'élimination des [bogues](#).

Anglais : debugger.

Défaillance, n. f.

Cessation de l'aptitude d'une unité fonctionnelle à accomplir une fonction requise.

Notes :

1. Une *défaillance* est un passage d'un état à un autre, par opposition à une [panne](#) qui est un état.
2. On entend par unité fonctionnelle soit un système complet, soit l'un quelconque de ses éléments ([logiciel](#) ou [matériel](#)).

Anglais : failure.

Défilement, n. m.

Déplacement vertical ou horizontal du contenu d'un écran de [visualisation](#) à l'intérieur d'une fenêtre de telle façon que de nouvelles [données](#) apparaissent à un bord alors que d'autres disparaissent au bord opposé.

Anglais : scrolling.

Descripteur, n. m.

Mot ou locution contribuant à caractériser l'information contenue dans un document et à en faciliter la recherche.

Dessineur, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Logiciel](#) de dessin ou d'illustration de documents.

Anglais : drawing software.

Dévideur, n. m.

Dériveur de bande magnétique voué par construction à la création en continu de sauvegardes des [informations](#) contenues dans un [disque](#).

Anglais : streamer.

Didacticiel, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Logiciel interactif](#) destiné à l'enseignement ou à l'apprentissage, et pouvant inclure un contrôle de connaissance.

Note : Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 30 décembre 1983 (J.O. du 19/02/84).

Anglais : courseware, teachware.

- Disque magnétique**, n. m.
Disque recouvert d'une couche magnétique où sont enregistrées des [données](#).
Abréviation : disque, n. m.
- Disque optique**, n. m.
Disque où sont enregistrées des [données](#) lisibles par un procédé optique.
- Disque optique compact**, n. m.
[Disque optique](#) de grande capacité, à usage essentiellement documentaire.
Abréviation : **doc**, n. m.
Notes :
1. *Exemple* : publier un dictionnaire sous la forme d'un ou de plusieurs *docs*.
 2. Le terme *doc* a été formé à partir de la siglaison de Disque Optique Compact.
 3. Ce terme a été approuvé par la commission générale de terminologie du [Commissariat général de la langue française](#).
- Anglais* : CD-ROM.
- Disquette**, n. f.
[Disque magnétique](#) souple, de dimensions et de capacité réduites.
Anglais : diskette, floppy disk.
- Doc**, n. m.
Voir : [disque optique compact](#).
- Donnée**, n. f.
Représentation d'une [information](#) sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.
Anglais : data.
- Échange de données informatisé**, n. m. (*projet d'arrêté*)
Transfert, entre systèmes d'information, de [données](#) structurées directement émises et traitées par des applications [informatiques](#), selon des procédures normalisées.
Abréviation : **EDI**.
Anglais : electronic data interchange, EDI.
- Écran pixel**, n. m.
Écran sur lequel chaque [pixel](#) est adressable en [mémoire](#).
Synonyme : [écran pixelisé](#), n. m.
Anglais : bit map screen.
- Écran pixelisé**, n. m.
Voir : [écran pixel](#).
- Écran tactile**, n. m.
Écran muni d'un dispositif qui permet de sélectionner certaines de ses zones par contact.
Note : Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 30 mars 1987 (J.O. du 07/05/87).
Anglais : touch screen.
- Éditeur**, n. m.
Programme qui permet à partir d'une [visu](#) d'introduire des [données](#) textuelles ou graphiques ou d'en modifier la disposition.
Anglais : editor.
- Éditique**, n. f.
Ensemble des outils, services et moyens [informatiques](#), appliqués à l'édition.
Synonyme : publication assistée par ordinateur (P.A.O.), n. f.
Voir aussi : [microédition](#).
Anglais : electronic publishing.
- Élément binaire**, n. m. (*projet d'arrêté*)
[Information](#) représentée par un symbole à deux valeurs généralement notées 0 et 1, associées aux deux états d'un dispositif.
Synonyme : **bit**.
Note : Cette fiche complète celle de l'arrêté de l'informatique du 30 décembre 1983 (J.O. du 13/02/84).
Anglais : bit.
- En ligne**, loc. adj. (*projet d'arrêté*)
Se dit d'un [matériel](#) informatique lorsqu'il fonctionne en relation directe avec un autre, ou d'un système informatique accessible par un [réseau](#).
Anglais : on-line.
- Étiquette**, n. f.
Identification permettant de repérer une partie d'un programme ou un groupe de [données](#).
Anglais : label.

Évolution d'un système, n. f.

Augmentation des performances ou élargissement des fonctions d'un ensemble [logiciel](#) ou [matériel](#).

Voir aussi : [mise à niveau](#).

Anglais : upgrade.

Exécuteur, n. m. (*projet d'arrêté*)

Sous-ensemble dérivé d'un [logiciel](#) qui permet seulement d'exécuter certaines applications développées avec le [logiciel](#) complet.

Synonyme : **moteur d'exécution**, n. m.

Anglais : runtime software.

Externalisation, n. f. (*projet d'arrêté*)

[Infogérance](#) étendue à la prise en charge des [évolutions](#) du système d'information de l'organisme contractant.

Voir aussi : [infogérance](#).

Anglais : outsourcing.

Filtrage, n. m.

Voir : [appariement de formes](#).

Format, n. m.

1. Agencement structuré d'un support de [données](#).
2. Disposition des [données](#) elles-mêmes.

Termes dérivés : formater, v. tr. ; formatage, n. m.

Forme, n. f.

Ensemble de caractéristiques retenues pour représenter une entité en fonction du problème à résoudre.

Note : Cette entité peut être une figure géométrique, une image, un son, un signal, un texte, etc.

Anglais : pattern.

Fusionner, v.

Réunir en un exemplaire les éléments de plusieurs ensembles.

Note : Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 30 mars 1987 (J.O. du 07/05/87)

Anglais : to merge.

Génie informatique, n. m.

Conception, réalisation et validation des systèmes informatiques.

Génie logiciel, n. m.

Ensemble des activités de conception et de mise en oeuvre des produits et des procédures tendant à rationaliser la production du [logiciel](#) et son suivi.

Gérance informatique, n. f. (*projet d'arrêté*)

Voir : [infogérance](#).

Gestionnaire de périphérique, n. m.

Voir : [pilote](#).

Grapheur, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Logiciel](#) qui permet de représenter des [données](#) sous forme de graphiques.

Note : Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 30 mars 1987 (J.O. du 07/05/87).

Anglais : graphics software.

Grappe, n. f. (*projet d'arrêté*)

Ensemble d'appareils de même type ([terminaux](#), [ordinateurs](#), etc.) rattachés à une même unité de contrôle.

Anglais : cluster.

Groupe, n. m. (*projet d'arrêté*)

Ensemble de secteurs constituant une zone logique sur un [disque](#).

Anglais : cluster.

Heuristique, n. f.

Méthode de résolution de problèmes, non fondée sur un modèle formel et qui n'aboutit pas nécessairement à une solution.

Anglais : heuristics.

Icône, n. f. (*projet d'arrêté*)

Sur un écran, symbole graphique qui représente une fonction ou une application [logicielle](#) particulière que l'on peut sélectionner et activer à partir d'un dispositif tel qu'une [souris](#).

Anglais : icon.

Iconiser, v. (*projet d'arrêté*)

Sur un écran, remplacer une fenêtre par l'[icône](#) associée de façon à libérer la partie correspondante de l'écran.

Note : La transformation est réversible.

Anglais : to iconize, to stow.

Implanter, v.

Installer un [logiciel](#) ou un sous-système donné en réalisant les adaptations nécessaires à leur fonctionnement dans un environnement défini.

Anglais : to implement.

Implémenter, v.

Réaliser la phase finale d'élaboration d'un système qui permet au [matériel](#), aux [logiciels](#) et aux procédures d'entrer en fonction.

Note : Il convient de ne pas utiliser le terme *implémenter* comme synonyme d'[implanter](#) appliqué à un logiciel.

Anglais : to implement.

Incrément, n. m.

Quantité dont on augmente la valeur d'une variable à chaque phase de l'exécution d'un programme.

Termes dérivés : incrémenter, v. ; incrémentiel, adj. ; décrétement, n. m.

Infogérance, n. f. (*projet d'arrêté*)

Prise en charge contractuelle de tout ou partie de la gestion d'un système d'information d'un organisme par un prestataire extérieur.

Synonyme : **gérance informatique**, n. f.

Anglais : facilities management, F.M.

Infographie, n. f.

Application de l'[informatique](#) à la représentation graphique et au traitement de l'image.

Information, n. f.

Élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de conventions pour être conservé, traité ou communiqué.

Informatique, n. f.

Science du traitement rationnel, notamment par machines automatiques, de l'[information](#) considérée comme le support des connaissances humaines et des communications dans les domaines technique, économique et social (définition approuvée par l'Académie française).

Informatique, adj.

Qui se rapporte à l'[informatique](#).

Ingénierie inverse, n. f.

Analyse d'un système destinée à rechercher ses principes de conception.

Anglais : reverse engineering.

Instaurer, v. tr.

Mettre dans un état actif.

Anglais : to set.

Instruction, n. f.

Consigne exprimée dans un langage de programmation.

Anglais : instruction, statement.

Intelligence artificielle, n. f.

Discipline relative au traitement par l'[informatique](#) des connaissances et du raisonnement.

Anglais : artificial intelligence.

Interactif, adj.

Qualifie les [matériels](#), les programmes ou les conditions d'exploitation qui permettent des actions réciproques en [mode dialogué](#) avec des utilisateurs ou en [temps réel](#) avec des appareils.

Interface, n. f.

Jonction entre deux [matériels](#) ou [logiciels](#) leur permettant d'échanger des [informations](#) par l'adoption de règles communes, physiques ou logiques.

Invite, n. f.

Message visuel ou sonore sollicitant, conformément à une disposition programmée, l'avis ou l'action de l'opérateur.

Anglais : prompt.

Langage formel, n. m.

Langage qui utilise un ensemble de termes et de règles syntaxiques pour permettre de communiquer sans aucune ambiguïté (par opposition à langage naturel).

Langage à objets, n. m.

Langage adapté à la [programmation par objets](#).

Note : On trouve aussi dans l'usage le terme *langage orienté objets*.

Voir aussi : [programmation par objets](#).

Anglais : object-oriented language.

Langage orienté objets, n. m.

Voir : [langage à objets](#).

Listage, n. m.

1. Document en continu produit par une imprimante d'[ordinateur](#).

2. Action de [lister](#).

Anglais : listing.

Lister, v.

1. Produire un document en continu à l'aide d'une imprimante d'[ordinateur](#).

2. Présenter des [données](#) ou des [instructions](#).

Anglais : to list.

Logement, n. m. (*projet d'arrêté*)

Emplacement muni d'un connecteur qui permet l'insertion d'un élément électronique amovible dans un [ordinateur](#).

Anglais : slot.

Logiciel, n. m.

Ensemble des programmes, procédés et règles, et éventuellement de la documentation, relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de [données](#).

Anglais : software.

Logiciel contributif, n. m.

[Logiciel](#) mis à la disposition du public par son auteur moyennant le versement d'une contribution en cas d'utilisation effective.

Synonyme : [logiciel à contribution volontaire](#), n. m.

Anglais : shareware.

Logiciel à contribution volontaire, n. m.

Voir : [logiciel contributif](#).

Logiciel de groupe, n. m.

[Logiciel](#) permettant à un groupe d'utilisateurs de travailler en collaboration sur un même projet sans être nécessairement réunis.

Synonyme : [synergiciel](#), n. m.

Note : On relève également dans la littérature le terme *logiciel de groupe de travail*.

Anglais : groupware.

Logiciel public, n. m.

[Logiciel](#) versé au domaine public en raison du renoncement de son auteur à ses droits patrimoniaux.

Anglais : freeware.

Ludiciel, n. m.

[Logiciel](#) de jeu.

Macroordinateur, n. m.

[Ordinateur](#) central de grande puissance possédant des [mémoires](#) de tailles importantes, et apte à exécuter des opérations mettant en oeuvre de nombreux périphériques.

Note : Le terme *macroordinateur* recouvre notamment des notions telles que celles de *grand système*, *gros ordinateur*, *grand serveur*, *ordinateur hôte*, *système central*, etc.

Anglais : mainframe.

Maintenance, n. f.

Ensemble d'actions tendant à prévenir ou à corriger les dégradations d'un [matériel](#) afin de maintenir ou de rétablir sa conformité aux spécifications.

Note : Ce terme ne doit pas être employé pour désigner les améliorations fonctionnelles ou de performances apportées à chaque nouvelle [version](#) d'un [logiciel](#).

Manche à balai, n. m.

Dispositif de commande à plusieurs degrés de liberté servant à déplacer le curseur d'une [visu](#).

Abréviation : *manche*, n. m.

Synonyme : *poignée*, n. f.

Anglais : joystick.

Mappe, n. f.

Représentation de la localisation d'ensembles de [données](#) en vue d'en faciliter l'accès.

Termes dérivés : *mapper*, v. tr. ; *mappage*, n. m.

Anglais : map.

- Marquage**, n. m.
Action de faire ressortir un élément graphique ou une partie de texte par modification de ses attributs visuels.
Anglais : highlighting.
- Matériel**, n. m.
Ensemble des éléments physiques employés pour le traitement de [données](#).
Anglais : hardware.
- Mémoire**, n. f.
Organe qui permet l'enregistrement, la conservation et la restitution de [données](#).
Anglais : storage memory.
- Mémoire de masse**, n. f.
[Mémoire](#) externe de très grande capacité.
Anglais : mass storage.
- Mémoire morte**, n. f.
[Mémoire](#) dont le contenu ne peut être modifié en usage normal.
Anglais : ROM, read only memory.
- Mémoire tampon**, n. f.
[Mémoire](#) ou partie de mémoire permettant le stockage temporaire de [données](#) entre deux organes ayant des caractéristiques différentes.
Abréviation : **tampon**, n. m.
Anglais : buffer.
- Mémoire vive**, n. f.
[Mémoire](#) dont le contenu peut être modifié en usage normal.
Anglais : RAM, random access memory.
- Messagerie électronique**, n. f.
Service géré par [ordinateur](#) fournissant aux utilisateurs habilités les fonctions de saisie, de distribution et de consultation différée de messages, notamment écrits, graphiques ou sonores.
Abréviation : **messagerie**, n. f.
Anglais : message handling, electronic mail.
- Microédition**, n. f.
[Éditique](#) sur [microordinateur](#).
Anglais : desktop publishing.
- Micromisation**, n. f.
Remplacement des [grands systèmes informatiques](#) par des [systèmes plus petits](#) assurant des services équivalents.
Anglais : downsizing.
- Micromiser**, v.
Action de remplacer de [grands systèmes informatiques](#) par des [systèmes plus petits](#) assurant des services équivalents.
Anglais : to downsize.
- Microordinateur**, n. m.
[Ordinateur](#) de dimension réduite dont l'unité centrale est constituée d'un ou plusieurs [microprocesseurs](#).
Anglais : microcomputer.
- Microprocesseur**, n. m.
[Processeur](#) miniaturisé dont tous les éléments sont, en principe, rassemblés en un seul circuit intégré.
- Microprogramme**, n. m.
Ensemble ordonné d'[instructions](#) enregistrées dans une [mémoire](#) interne fonctionnellement distincte de la mémoire principale, et dont l'exécution permet celle d'une [instruction](#) non câblée du langage machine, ou d'une fonction programmée.
Anglais : firmware.
- Mise à niveau**, n. f.
Actualisation d'un [logiciel](#) ou d'un [matériel](#).
Voir aussi : [évolution d'un système](#).
Anglais : upgrade.
- Mise en réseau**, n. m. (*projet d'arrêté*)
Constitution et exploitation d'un [réseau informatique](#).
Voir aussi : [réseau informatique](#).
Anglais : networking.
- Mode dialogué**, n. m.
Mode de traitement de [données](#) permettant un dialogue entre système informatique et utilisateur.
Anglais : conversational mode.
- Morphage**, n. m. (*projet d'arrêté*)
Transformation progressive d'une image en une autre par un traitement [informatique](#).
Anglais : morphing.

Mot-clé, n. m.

[Descripteur](#) extrait du texte qu'il caractérise ou d'un thésaurus.

Anglais : keyword.

Moteur d'exécution, n. m. (*projet d'arrêté*)

Voir : [Exécuteur](#).

Moteur d'inférence, n. m.

Partie d'un [système expert](#) qui effectue la sélection et l'application des règles en vue de la résolution d'un problème donné.

Anglais : inference engine.

Multiprocesseur, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Ordinateur](#) possédant plusieurs [processeurs](#) principaux.

Anglais : multi-processor.

Multiprogrammation, n. f.

Technique d'exploitation permettant l'exécution imbriquée de plusieurs programmes menés de front.

Multitraitement, n. m.

Mode de fonctionnement d'un [ordinateur](#) selon lequel plusieurs [processeurs](#) ayant accès à des [mémoires](#) communes peuvent opérer en parallèle sur des programmes différents.

Neurone formel, n. m. (*projet d'arrêté*)

Dispositif à plusieurs entrées et une sortie qui modélise certaines propriétés du neurone biologique.

Note : La valeur de sortie du *neurone formel* est une fonction non linéaire, généralement à seuil, d'une combinaison de valeurs d'entrée dont les coefficients de pondération sont ajustables.

Anglais : artificial neurone.

Numérique, adj.

Se dit, par opposition à analogique, de la représentation de [données](#) ou de grandeurs physiques au moyen de caractères - des chiffres généralement - et aussi des systèmes, dispositifs ou procédés employant ce mode de représentation discrète.

Anglais : digital, numerical, numeric.

Numériser, v.

Représenter un signal (caractère, image, impulsion, etc.) sous forme [numérique](#).

Termes dérivés : **numériseur**, **numérisation**.

Anglais : to digitize.

Numériseur, n. m. (*projet d'arrêté*)

Appareil permettant de [numériser](#) des pages de texte et des images.

Numéro d'urgence, n. m.

Numéro d'appel qui permet le recours immédiat à un service d'assistance spécialisée.

Anglais : hot line.

Octet, n. m. (*projet d'arrêté*)

Ensemble ordonné de huit éléments binaires traités comme un tout.

Notes :

1. Un *octet* est souvent utilisé pour représenter un caractère alphanumérique.
2. Lorsqu'une grandeur est exprimée en multiples de l'*octet*, les symboles k_o , M_o et G_o représentent respectivement le kilooctet, le mégaoctet et le gigaoctet. Dans ce cas et contrairement à la norme, on considère généralement que le kilooctet est égal à $2^{10} = 1\ 024$ octets et non 1 000 et le mégaoctet à 2^{20} et non 1 000 000.

Anglais : byte.

Ordinateur, n. m.

Équipement [informatique](#) de [traitement automatique de données](#) comprenant les organes nécessaires à son fonctionnement [autonome](#).

Anglais : computer.

Ordinateur bloc-notes, n. m.

[Ordinateur portable](#) dont le format est voisin de celui d'un grand cahier (format A4).

Anglais : notebook computer.

Ordinateur individuel, n. m.

[Ordinateur](#) d'usage individuel, dans un cadre professionnel ou domestique.

Ordinateur de poche, n. m.

[Ordinateur portable](#) de format de poche.

Anglais : palmtop computer, pocket computer.

Ordinateur portable, n. m.

[Ordinateur](#) conçu pour être déplacé manuellement et utilisé en des lieux différents.

Anglais : portable computer.

Ordinateur portable, n. m.

[Ordinateur portable](#) à alimentation autonome, de taille et de poids réduits.

Anglais : laptop computer.

Ordinateur de table, n. m.

[Ordinateur](#) conçu pour fonctionner à poste fixe sur un plan de travail.

Anglais : desktop computer.

Organiseur, n. m. (*projet d'arrêté*)

1. [Logiciel](#) pour la gestion de [données](#) personnelles telles que rendez-vous, adresses, etc.

2. Par extension, [ordinateur de poche](#) remplissant essentiellement cette fonction.

Synonyme : **agenda électronique**, n. m.

Anglais : organizer.

Panne, n. f.

État anormal d'une unité fonctionnelle la mettant dans l'impossibilité d'accomplir une fonction requise.

Notes :

1. On entend par **unité fonctionnelle** soit un système complet, soit l'un quelconque de ses éléments.

2. Le terme anglais *fault* désigne aussi une anomalie, condition anormale diminuant ou supprimant l'aptitude d'une entité fonctionnelle à accomplir une fonction requise.

Anglais : fault.

Partage de temps, n. m.

Technique d'exploitation d'un même [ordinateur](#) par plusieurs utilisateurs qui exécutent simultanément en [mode dialogué](#), chacun à son propre rythme, des travaux indépendants.

Note : Dans l'usage courant, on peut utiliser la forme *travail en temps partagé*.

Anglais : time sharing.

Permutation, n. f. (*projet d'arrêté*)

Processus consistant à échanger le contenu d'une zone de [mémoire](#) principale avec le contenu d'une zone de [mémoire](#) auxiliaire.

Anglais : swap.

Photostyle, n. m.

Dispositif d'entrée que l'opérateur pointe directement sur l'écran d'une [visu](#).

Anglais : light pen.

Pilote, n. m.

Programme de gestion des échanges avec un périphérique.

Synonyme : [gestionnaire de périphérique](#), n. m.

Anglais : driver.

Pixel, n. m.

Plus petit élément d'une présentation [visualisée](#) auquel peuvent être affectés séparément des attributs tels que luminosité, couleur, clignotement.

Anglais : pixel.

Poignée, n. f.

Voir : [Manche à balai](#).

Pointeur, n. m.

[Donnée](#) permettant de retrouver l'adresse d'un groupe de données.

Anglais : pointer.

Police, n. f. (*projet d'arrêté*)

Ensemble des lettres et signes constituant un assortiment de caractères, et défini par un même style de dessin.

Anglais : font.

Portabilité, n. f.

Aptitude d'un programme à être utilisé sur des systèmes informatiques de types différents.

Processeur, n. m. (*projet d'arrêté*)

1. Organe destiné, dans un [ordinateur](#) ou une autre machine, à interpréter et à exécuter des [instructions](#).

2. Par analogie, ensemble de programmes permettant d'exécuter sur un ordinateur des programmes écrits dans un certain langage.

Termes dérivés : **biprocasseur**, [ordinateur](#) ayant deux [processeurs](#) centraux ; **triprocasseur**, [ordinateur](#) ayant trois [processeurs](#) centraux ; **multiprocasseur**, [ordinateur](#) ayant plusieurs [processeurs](#) centraux.

Anglais : processor.

Processeur vectoriel, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Processeur](#) conçu pour appliquer le même traitement à des éléments homologues de tableaux de [données](#).

Anglais : array processor.

Producteur, n. m.

Dans le domaine des [banques de données](#), désigne celui qui les crée et les met à jour.

Note : Le terme *prestataire*, incorrect dans ce sens, est à proscrire.

Progiciel, n. m.

Ensemble complet et documenté de programmes conçu pour être fourni à plusieurs utilisateurs, en vue d'une même application ou d'une même fonction.

Anglais : package.

Programmation par objets, n. f.

Mode de programmation dans lequel les [données](#) et les procédures qui les manipulent sont regroupées en entités appelées **objets**.

Voir aussi : [langage à objets](#).

Anglais : object-oriented programming.

Raccourci clavier, n. m. (*projet d'arrêté*)

Touche ou combinaison de touches du clavier qui peut se substituer à une séquence de commandes plus complexes.

Anglais : hot key.

Réalité virtuelle, n. f. (*projet d'arrêté*)

Technique de communication homme-machine consistant à immerger à l'aide de dispositifs d'entrée/sortie particuliers, une personne dans un univers sensoriel de synthèse recalculé en [temps réel](#) (images, son, sensations tactiles...).

Note : Ces dispositifs peuvent être des casques, des gants, etc.

Voir aussi : [univers virtuel](#).

Anglais : virtual reality.

Réamorcer, v. (*projet d'arrêté*)

Provoquer à nouveau l'exécution de l'[amorce](#).

Anglais : to reboot.

Référentiel, n. m. (*projet d'arrêté*)

Ensemble structuré d'[informations](#), utilisé pour l'exécution d'un [logiciel](#), et constituant un cadre commun à plusieurs applications.

Anglais : repository.

Réinitialiser, v. tr. (*projet d'arrêté*)

Remettre un système informatique ou une application à l'état initial.

Anglais : to reset.

Relancer, v. tr. (*projet d'arrêté*)

Remettre en marche un système informatique ou une application après retour à un état de référence.

Anglais : to restart.

Répertoire, n. m.

Liste d'identificateurs, classés selon des arguments appropriés, permettant l'accès aux [informations](#) qu'ils désignent.

Anglais : directory.

Requête, n. f.

Expression formalisée d'une demande.

Anglais : request.

Réseau informatique, n. m. (*projet d'arrêté*)

Ensemble des moyens [matériels](#) et [logiciels](#) mis en oeuvre pour assurer les communications entre [ordinateurs](#), stations de travail et [terminaux](#) informatiques.

Abréviation : **réseau.**, n. m.

Anglais : computer network.

Réseau local, n. m.

Ensemble connexe, à caractère privatif, de moyens de communication établi sur un site restreint pourvu de règles de gestion du trafic et permettant des échanges internes d'[informations](#) de toute nature, notamment sous forme de [données](#), sons, images, etc.

Note : Le *réseau local*, ainsi défini en [informatique](#), ne doit pas être confondu avec la notion de réseau local de raccordement, utilisée dans les télécommunications.

Anglais : local area network.

Réseau neuronal, n. m. (*projet d'arrêté*)

Ensemble de [neurones formels](#) interconnectés permettant la résolution de problèmes complexes tels que la reconnaissance des [formes](#) ou le traitement du langage naturel, grâce à l'ajustement des coefficients de pondération dans une phase d'apprentissage.

Anglais : neural network.

Réseautique, n. f. (*projet d'arrêté*)

Ensemble des techniques destinées à concevoir et mettre en oeuvre des [réseaux informatiques](#).

Voir aussi : [mise en réseau](#).

Anglais : networking.

Restaurer, v. tr. (*projet d'arrêté*)

Remettre dans un état de référence un système informatique ou une application.

Note : Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 30 décembre 1983 (J.O. du 19/02/84)

Anglais : to reset ; to restore.

Résumé, n. m.

Rédaction abrégée reprenant l'essentiel d'un texte.

Anglais : abstract.

Révision, n. f.

[Logiciel](#) comportant des corrections par rapport à l'état précédent.

Anglais : release.

Robotique, n. f.

Ensemble des études et des techniques de conception et de mise en oeuvre des robots effectuant des tâches déterminées en s'adaptant à leur environnement.

Scanneur, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Numériseur](#) à balayage.

Anglais : scanner.

Schéma, n. m.

Voir : [cadre](#).

Scrutation, n. f. (*projet d'arrêté*)

Vérification répétitive et automatique de l'état d'un ou plusieurs éléments d'un système pour y détecter un changement.

Note : Ce terme a également été défini par la commission ministérielle de terminologie des télécommunications sous la désignation d'« invitation à émettre » (arrêté du 3 octobre 1984, J.O. du 10/11/1984)

Anglais : polling.

Secours (de), loc. adv.

Qualifie les procédures et les [matériels](#) destinés à être utilisés dans certains cas d'anomalie de fonctionnement.

Anglais : back up.

Secours informatique, n. m.

Ensemble des services permettant d'assurer la surveillance et la continuité des travaux des centres informatiques afin d'en prévenir ou d'en pallier les interruptions accidentelles.

Anglais : back-up.

Serveur, n. m.

1. Organisme exploitant un système informatique permettant à un demandeur la consultation et l'utilisation directe d'une ou de plusieurs [banques de données](#).
2. Par extension, le système informatique lui-même.

Note : Ce terme, déjà traité par la commission (arrêté du 22 décembre 1981. - J.O. du 17 janvier 1982), fait ici l'objet d'une définition complémentaire.

Anglais : on line data service.

Souris, n. f. (*projet d'arrêté*)

Dispositif de commande tenu à la main, connecté à un [ordinateur](#), et dont le déplacement sur une surface entraîne le déplacement d'un repère sur l'écran.

Note : Cette fiche annule et remplace celle qui figure dans l'arrêté de l'informatique du 30 mars 1987 (J.O. du 07/05/87)

Anglais : mouse.

Spoule, n. m.

Mode d'exploitation d'un [ordinateur](#) en [multiprogrammation](#) selon lequel les opérations d'entrée et de sortie sont automatiquement dissociées des traitements intermédiaires, les [données](#) correspondantes étant placées dans des [mémoires tampons](#).

Anglais : spool.

Surbrillance, n. f.

[Marquage](#) par une luminosité plus grande.

Anglais : brightening.

Survol, n. m.

Exploration rapide sur [visu](#), sans possibilité de modification, du contenu d'une [mémoire](#).

Anglais : browsing.

Synergiciel, n. m.

Voir : [logiciel de groupe](#).

Système exclusif, n. m.

[Système d'exploitation](#) ou architecture conçu pour un [matériel](#) ou un ensemble de matériels d'un constructeur donné.

Notes :

1. On trouve aussi dans l'usage le terme [système exclusif constructeur](#).
2. Le terme *système propriétaire* est déconseillé.

Anglais : proprietary system.

Système exclusif constructeur, n. m.

Voir : [système exclusif](#).

Système expert, n. m.

Ensemble de [logiciels](#) exploitant dans un domaine particulier des connaissances explicites et organisées, pouvant se substituer à un expert humain.

Anglais : expert system.

Système d'exploitation, n. m.

[Logiciel](#) gérant un [ordinateur](#), indépendant des programmes d'application mais indispensable à leur mise en oeuvre.

Anglais : operating system.

Système de gestion de base de données, n. m.

Pour une [base de données](#), [logiciel](#) permettant d'introduire les [données](#), de les mettre à jour et d'y accéder.

Abréviation : **S.G.B.D.**, n. m.

Anglais : Data Base Management System, D.B.M.S.

Tableur, n. m. (*projet d'arrêté*)

[Logiciel](#) de création et de manipulation [interactives](#) de tableaux numériques.

Note : Cette définition se substitue à celle de l'arrêté de l'informatique du 30 décembre 1983 (J.O. du 19/02/84).

Anglais : spreadsheet.

Tel écran - tel écrit, n. m. ou adj.

(Se dit de la) Représentation sur un écran d'[ordinateur](#) d'un document dans la forme même où il est destiné à être imprimé.

Abréviation : [tel-tel](#), n. m. ou adj.

Note : L'explicitation de l'anglais *wysiwyg* est : what you see is what you get.

Anglais : wysiwyg.

Tel-tel, n. m.

Voir : [tel écran - tel écrit](#).

Téléinformatique, n. f.

Exploitation automatisée de systèmes informatiques utilisant des réseaux de télécommunications.

Télémaintenance, n. f.

[Maintenance](#) d'une unité fonctionnelle, assurée par télécommunication directe entre cette unité et un centre spécialisé.

Anglais : remote maintenance.

Télématique, n. f.

Ensemble des services de nature ou d'origine [informatiques](#) pouvant être fournis à travers un réseau de télécommunications.

Télétraitement, n. m.

Mode de traitement selon lequel les [données](#) sont émises ou reçues par des [terminaux](#) éloignés de l'[ordinateur](#).

Anglais : teleprocessing.

Télétraitement par lots, n. m.

[Télétraitement](#) qui comporte un groupement par lots des programmes à exécuter ou des [données](#) à traiter.

Anglais : remote batch teleprocessing.

Temps réel, n. m.

Mode de traitement qui permet l'admission des [données](#) à un instant quelconque et l'obtention immédiate des résultats.

Anglais : real time.

Terminal, n. m.

Appareil permettant l'accès à distance à un système informatique.

Test de performance, n. m.

Évaluation des performances d'un système par simulation des conditions réelles d'utilisation, à l'aide de programmes-échantillons.

Anglais : benchmark.

Texte intégral (en), loc. adv.

Qualifie une [banque de données](#) dans laquelle sont enregistrés des documents complets et non des [résumés](#) ou des [descripteurs](#).

Anglais : full text.

Texteur, n. m.

[Logiciel](#) de [traitement de texte](#).

Anglais : word processor, text processor.

Tirage, n. m.

Document graphique résultant du transfert sur un support permanent d'une image présentée sur une [visu](#).

Synonyme : **facsim**, n. m.

Anglais : hard copy.

Tolérance aux pannes, n. f.

Aptitude d'un système informatique à demeurer fonctionnel malgré certaines [pannes](#) de ses constituants.

Anglais : fault tolerance.

Tolérant aux pannes, adj.

Se dit d'un système informatique apte à demeurer fonctionnel malgré certaines [pannes](#) de ses constituants.

Anglais : fault tolerant.

Traitement automatique des données, n. m.

Ensemble des opérations réalisées par des moyens automatiques, relatif à la collecte, l'enregistrement, l'élaboration, la modification, la conservation, la destruction, l'édition de [données](#) et, d'une façon générale, leur exploitation.

Note : Dans l'usage courant, l'expression *traitement automatique de l'information* est également employée.

Anglais : automatic data processing (A.D.P.).

Traitement par lots, n. m.

Mode de traitement des [données](#) suivant lequel les programmes à exécuter ou les données à traiter sont groupés en lots.

Anglais : batch processing.

Traitement de texte, n. m.

Ensemble des opérations de création, manipulation et impression de texte effectuées à l'aide de moyens électroniques.

Anglais : word processing, text processing.

Transporteur, n. m.

Organisme gérant un réseau de télécommunications par lequel des utilisateurs accèdent aux centres [serveurs](#).

Tutoriel, n. m. (*projet d'arrêté*)

Initiation guidée à l'utilisation d'un ensemble de notions ou d'une technique.

Notes :

1. Cette initiation prend souvent la forme d'un [didacticiel](#).
2. Cette définition se substitue à celle de l'arrêté de l'informatique du 30 mars 1987 (J.O. du 07/05/87).

Anglais : tutorial.

Univers virtuel, n. m. (*projet d'arrêté*)

Univers construit par des moyens [informatiques](#), [interactifs](#), [autodocumentés](#), et permettant à chaque participant de s'y trouver représenté par un symbole.

Version, n. f.

[Logiciel](#) contenant de nouvelles fonctions modifiant un logiciel ancien.

Anglais : release, version.

Visu, n. f.

Appareil permettant la présentation visuelle et non permanente d'[informations](#).

Synonyme : **visuel**, n. m.

Anglais : display device.

Visualiser, v. (*projet d'arrêté*)

Voir : [afficher](#).

Responsable : [Philippe Deschamp](#).

Adresse : Philippe.Deschamp@INRIA.Fr --- tout commentaire [courtois](#) bienvenu.

Date de création : 1995-07-07

Date de mise à jour : 1999-06-04

Date de modification : 2001-05-04

URL d'origine : <http://www-rocq.inria.fr/qui/Philippe.Deschamp/CMTI/glossaire.html>